



CONSEIL DE QUARTIER SAINT-JACQUES

Compte-rendu de la réunion du 8 avril 2019

Présents : Bernard BARRAUD, Thomas CHRISTIANI, Philippe COULAUD, Jean-Marc DUMONTET, Tatiana GUZZO, Murielle LÉVÊQUE, Marinette MIGNARD, Éva MORIN, Joëlle POINEAUD, Joseph PREAU, Christine ROSSET, Yasmina UVEAKOVI, René VALLADON, René VANDEVOORDE, Dominique VERRIER et Klaus ZETER.

Cathy DUBOIS (Association St-Jacques Commerces Expansion).

Excusé : Jacques JUNEAU.

Participaient également : Matthieu CARLESSO (chargé de mission Transport/Mobilité Grand Cognac), Bruno ALLAFORT (directeur des Services Techniques Ville), Jonathan MUNOZ (directeur de cabinet du Maire), Mario JAEN (élu référent quartier St-Jacques) et Ghislaine DESQUINES (service Démocratie Locale-Agenda 21 Ville).

1. Choix d'un ou d'une secrétaire de séance

Joëlle POINEAUD se propose pour tenir ce rôle.

2. Validation du compte-rendu de la réunion précédente

Aucune remarque n'est faite, le compte-rendu de la réunion du 4 mars 2019 est validé.

3. Présentation des modifications du réseau Transcom par le chargé de mission de Grand Cognac

Matthieu CARLESSO est chargé de mission pour toutes les mobilités à Grand Cognac. Il vient informer les Conseillers de Quartiers des modifications prévues sur le réseau Transcom à la rentrée de septembre 2019 (diaporama joint en annexe) :

- deux grandes modifications concernent en particulier St-Jacques,
 - ➔ la ligne B qui passera au centre de Crouin, afin de faciliter l'accès au collègue Claude boucher, le CFA rue du Repos. La taille du bus sera plus importante pour répondre au besoin lors d'affluence
 - ➔ création d'un arrêt près de l'église dans le sens montant en remplacement de celui de la place du Solençon qui va être supprimé et remise en service de celui en face de l'église dans le sens descendant
- création d'une ligne reliant Merpins à la gare de Cognac

- révision de la tarification des abonnements avec prise en compte du quotient familial et un tarif privilégié pour les retraités. Création d'une billetterie accessible depuis la boutique en ligne, le ticket unitaire à 1€ ne change pas. La tarification reste à valider au prochain Conseil Communautaire du 25 avril
 - ➔ une communication spécifique sera faite par le biais de flyers, la presse, le site de la Ville...
 - ➔ une Conseillère de Quartier suggère qu'une communication soit faite auprès des éducateurs de la Faïencerie
- une Conseillère de Quartier interpelle sur le manque de desserte en haut de la rue Jules Brisson et dans les Hauts de St-Jacques :
 - ➔ Matthieu CARLESSO indique que cette ligne a été supprimée car la fréquentation était quasiment nulle
 - ➔ selon un autre membre cela était dû aux horaires peu compatibles avec les besoins des usagers (7h00 le matin et 17h00 le soir)
 - ➔ le principe d'une ligne régulière est difficile à mettre en œuvre. L'usage du Transport à la demande pourrait être utilisé dans un premier temps

Matthieu CARLESSO ajoute que tous ces changements figurent sur le site de Transcom.

4. Présentation des éléments sur les projets aux abords de l'église St-Jacques et de la salle Michelet

Mario JAEN remercie Bruno ALLAFORT pour sa venue ainsi qu'à la visite technique de vendredi dernier sur le site de la salle Michelet. Bruno ALLAFORT intervient par rapport aux deux projets inscrits au budget 2019 du Conseil de Quartier :

Aménagement d'un jardin dans l'espace près de l'église

- le levé topographique du terrain a été fait pour l'ensemble du site
- il est urgent de mettre en service le parking avant la fermeture du pont de Châtenay et la mise en place de la déviation par la rue de Boutiers. L'aménagement du parking sera réalisé en calcaire en phase transitoire pour la fin août, il sera réalisé sur le budget voirie de la Ville. Le revêtement définitif ne pouvant être financé sur le budget voirie 2019, il sera réalisé ultérieurement. Le parking devrait comprendre 10 places
- la superficie du terrain restante pour la partie jardin n'est pas très conséquente, environ 100 m². L'étude est en cours, différentes propositions seront faites au Conseil de Quartier. L'Architecte des Bâtiments de France rencontrée dernièrement a donné un premier avis, elle souhaite que le mur sur la rue soit conservé, l'abaissement dans la partie basse de la rue sera toutefois étudié avec elle dès que des esquisses pourront lui être présentées. En attendant les futures propositions, une première esquisse est présentée (jointe en annexe) :
 - ➔ la question de l'accessibilité au jardin depuis le parking est rappelée par les Conseillers de Quartiers
 - ➔ Bruno ALLAFORT indique que l'accessibilité sera étudiée par les services soit depuis la rue soit depuis le parking
 - ➔ un technicien venant d'arriver en renfort au sein du bureau d'études, l'aménagement devrait pouvoir être engagé en fin d'année avec une réalisation au plus tard début 2020.

Amélioration du stationnement et de l'espace vert situé devant la salle Michelet

- des travaux ont été réalisés devant la salle Jules Michelet un peu vite et la partie pour le stationnement des véhicules devant la salle, est plus grande que ce qui était prévu avec les Conseillers de Quartier
- une réunion technique s'est tenue sur place le 5 avril avec Bruno ALLAFORT, plusieurs membres du Conseil de Quartier, Mario JAEN et Ghislaine DESQUINES, afin d'examiner les divergences
- Bruno ALLAFORT présente un plan d'aménagement (joint en annexe), il propose que :
 - ➔ la partie stationnement telle que réalisée soit réduite en profondeur afin d'agrandir l'espace vert d'environ 1,50 m et ainsi améliorer la préservation des arbres
 - ➔ des places soient tracées à la peinture le long de la rue Lecoq De Boisbaudran en face du parking et sur la voie d'accès depuis l'avenue de St-Jean d'Angely
 - ➔ il est convenu avec les Conseillers de Quartier que le Point d'Apport Volontaire (PAV) pour le verre sera déplacé rue de la Commodité (le long du grillage)
 - ➔ l'ensemble des réaménagements évoqués ainsi que les marquages pour la circulation du carrefour sont validés à l'unanimité par le Conseil de Quartier
- Bruno ALLAFORT indique que les modifications du parking seront faites très prochainement ainsi que le déplacement du PAV. Les marquages pour le stationnement le long des voies et les îlots du carrefour seront réalisés aux beaux jours.

5. Point sur les projets de la rue Jules Brisson et de la place St-Jacques

Aménagement du bassin de la place St-Jacques

la mise en lumière de la gloriette sera retardée.

Aménagements rue Jules Brisson

Lors de l'inauguration de la rue Jules Brisson, des désordres ont été constatés et des remarques ont été émises par des Conseillers de Quartier :

- il y a une levée importante de plantules, à priori d'arbres, sur les îlots centraux entre la rue du Pinier et la rue Jules Goëller
 - ➔ Bruno ALLAFORT indique que pour des raisons météorologiques les îlots maçonnés sont restés ouverts un certain temps. Des graines ont-elles été enfermées dans les îlots lors du remplissage et ont fini par germer; L'entreprise vient de les retirer
- l'absence de marquages en peinture entre ces îlots centraux est-elle un oubli de l'entreprise ?
 - ➔ cela va être vérifié
- la suppression des passages piétons au niveau de la résine du carrefour avec la rue du Pinier, car non obligatoire dans ce cas, avait été envisagée en Conseil de Quartier du 31 janvier 2018. Ceux-ci n'ont pas été supprimés :
 - ➔ les piétons pouvant traverser où ils le souhaitent, tout en restant vigilants, en zone 30, Bruno ALLAFORT confirme qu'il était possible de se passer de passages piétons dans ce cas. Les passages piétons ont été maintenus suite à un défaut d'information du service travaux à l'entreprise, il s'agit d'une erreur
- en réponse à la question posée sur la vitesse maximale enregistrée du feu intelligent :
 - ➔ la vitesse est de 33km/h toutefois il convient de tenir compte d'un temps de réaction de toutes les boucles de détection y compris celle de la rue Jules Goëller.

6. Réflexion sur l'animation d'été du quartier

- la date de l'animation d'été 2019 a été calée avec l'association des commerçants au samedi 14 septembre en fonction du calendrier des autres animations et événements de fin d'été
- Cathy DUBOIS informe que Maxime THOUAN est le nouveau président de l'Association St-Jacques Commerces Expansion. La programmation de plusieurs animations a été étudiée pour 2019, lors de l'assemblée générale :
 - ➔ dans les magasins, à Pâques, pour la fête des Mères...
 - ➔ sur la place du Solençon, en juin une fête de la bière gratuite), le 12 juillet une Banda de 45 musiciens de Valdepeñas (Ville jumelée d'Espagne), le 14 septembre la fête d'été du quartier, en fin d'année le marché de Noël...

7. Informations et questions diverses

- la réunion publique du quartier St-Jacques va se tenir demain 9 avril à 19h00 à la maison de quartier, tous les habitants et commerçants sont invités à y participer
- un focus sur les aménagements visant à améliorer la circulation dans le quartier, initiés par le Conseil de Quartier St-Jacques, est publié dans Cognac Le Mag d'avril-mai (sortie le 23 avril). Il s'appuie sur le témoignage des Conseillers de Quartier avec une photo de l'aménagement de la rue Jules Brisson pour illustration.

Réponses aux questions précédentes

- impasse Jean Simon, le différent entre les piétons et les riverains de l'impasse semble découler d'un problème de voisinage
 - ➔ il convient d'appeler la police municipale si cela se reproduisait
- canal Jean Simon, l'entretien du cours d'eau et les ouvrages des berges (pierres, quais, talus, arbres...) sont à charge des riverains dont le canal se trouve sur leur parcelle. A priori il n'y avait pas de moulin sur le canal à St-Jacques. Il est rappelé l'interdiction de déposer des objets ou matériaux de toute sorte dans le canal
- avenue De Lattre De Tassigny, des panneaux et des plots à led en verre rétro réfléchissant ont été installés pour signaler les terre-pleins.

Questions diverses

- une Conseillère de Quartier déplore qu'il n'y ait pas de communication pour annoncer des travaux dans les rues aux riverains (par exemple pour la fibre)
 - ➔ Bruno ALLAFORT explique qu'il y a un boîlage systématique quand une rue va être fermée. La diffusion des arrêtés municipaux est faite sur le site de la Ville et communiquée également dans la presse écrite
- Pont Neuf,
 - ➔ le radar au bout du pont (côté St-Jacques) ne fonctionne jamais, à quoi sert-il ?
 - ➔ la rambarde du pont est sale serait-il possible de la nettoyer avant la saison touristique ?

La prochaine réunion du Conseil de Quartier aura lieu :
lundi 13 mai 2019 à 18h30 à la maison de quartier, 33 rue d'Angelier.